

[Prénom][NOM]

[Adresse1]

[Code Postal] [VILLE]

Tél. : 01.23.45.67.89

Garage [Nom Destinataire]

[Adresse Destinataire]

[Code Postal][VILLE]

Paris, le 02/04/2025

Objet : garantie des vices cachés

Madame, Monsieur,

Le 30 septembre 2005, j'ai pris livraison d'une voiture d'occasion dans votre concession qui bénéficiait d'une garantie contractuelle d'une durée d'un an.

Malgré de nombreuses réparations intervenues au cours de la garantie contractuelle, mon véhicule ne fonctionne toujours pas correctement.

En effet, l'embrayage que vous avez réparé à deux reprises est une nouvelle fois en cause et m'oblige à une énième immobilisation du véhicule.

Conformément aux articles 1641 et suivants du Code civil, vous êtes responsable des vices cachés de la chose vendue et à ce titre je vous mets en demeure de procéder gratuitement aux réparations nécessaires.

OU

Conformément aux articles 1641 et suivants du Code civil, vous êtes responsable des vices cachés de la chose vendue et à ce titre je vous mets en demeure d'annuler la vente et de bien vouloir me rembourser la somme de 12800 € versée. Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Prénom][NOM]

Signature